

Quelles sont les principales mesures pouvant être mises en œuvre dans le cadre d'une politique familiale?

En résumé

Les mesures pouvant être mises en œuvre dans le cadre d'une politique familiale :

- Sont nombreuses et variées;
- Peuvent être regroupées en cinq grands types : les prestations, le financement de services, les mesures fiscales, les mesures législatives, les avantages en matière de retraite, les aides connexes;
- Sont principalement choisies et appliquées en fonction des objectifs visés par les gouvernements.

Comme les objectifs visés par une politique familiale, les mesures pouvant être mises en place pour les atteindre sont abondantes et diversifiées. Elles prennent des formes multiples selon les contextes nationaux, en lien avec les différents objectifs que se fixent les États en matière de politique familiale.

Précisons aussi que des mesures qui ne s'inscrivent pas formellement à l'intérieur d'une politique familiale peuvent aussi avoir des répercussions indirectes, attendues ou non, pour

les familles. Des mesures d'une politique publique sur la santé des enfants ou sur l'emploi peuvent, par exemple, avoir des impacts positifs sur le bien-être des familles, sans pour autant que celles-ci en soient la cible directe.

Les mesures retrouvées au sein des politiques familiales peuvent néanmoins être généralement regroupées en cinq grands types. La liste suivante présente ces cinq grands types de mesures et en énumère quelques exemples :

Les prestations

- ⇒ Allocations familiales
- ⇒ Allocations de garde d'enfants à domicile
- ⇒ Prestation de maternité

Le financement de services

- ⇒ Services de garde publics
- ⇒ Service d'aide ménagère gratuite à domicile quand le parent gardien est malade ou enceinte
- ⇒ Assistance pédagogique pour les enfants en difficulté d'apprentissage

Les mesures fiscales

- ⇒ Crédits d'impôt non remboursables pour les enfants à charge
- ⇒ Crédits d'impôt remboursables pour l'hébergement d'un parent âgé
- ⇒ Crédits d'impôt remboursables pour frais de garde d'enfants

Les mesures législatives

- ⇒ Loi sur la protection de la jeunesse
- ⇒ Charte des droits et des libertés de la personne
- ⇒ Loi sur les normes du travail
- ⇒ Loi sur les services de santé et les services sociaux

Les avantages en matière de retraite

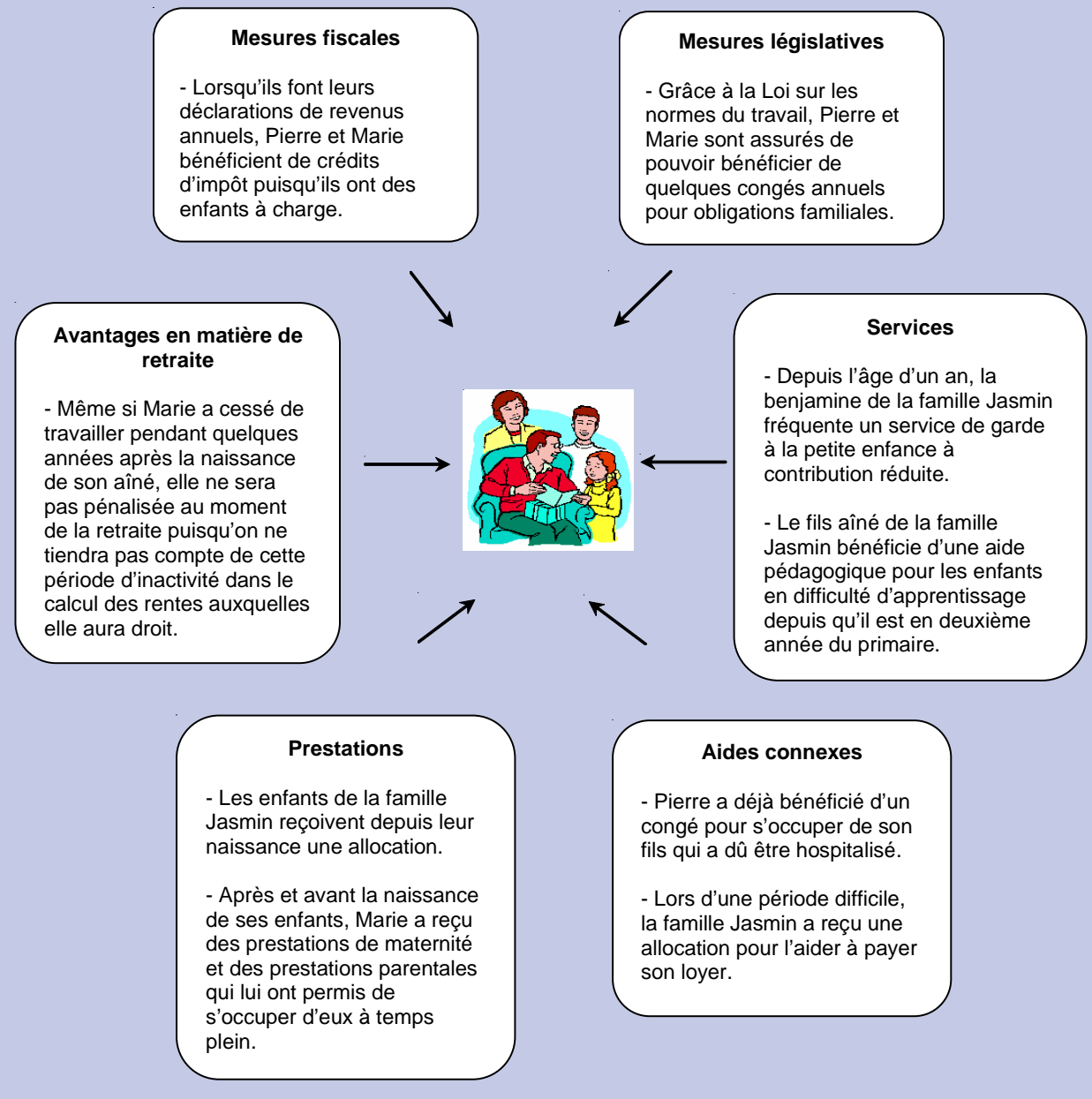
- ⇒ Calcul de la pension ou des rentes qui ne pénalise pas les parents pour les années durant lesquelles ils se sont retirés du marché du travail pour prendre soin de leurs enfants (et lors desquelles leurs cotisations au régime public étaient plus faibles)

Les aides connexes

- ⇒ Revenu minimum garanti pour parents seuls
- ⇒ Allocation-logement
- ⇒ Soins dentaires gratuits pour les enfants

La famille Jasmin et les différents types de mesures des politiques familiales

Pour exemplifier les différents types de mesures dont peuvent bénéficier les familles, attardons-nous sur le cas de la famille Jasmin. Celle-ci est composée de Pierre et Marie et de leurs deux enfants âgés de quatre et sept ans. Comme les autres, la famille Jasmin bénéficie de mesures publiques spécialement destinées aux familles :



Références utilisées

Commaille, Jacques, Pierre Strobel et Michel Villac, 2002. *La politique de la famille*, Paris, La Découverte.

Croisetière, Pierre, 2004. *Portraits de politiques familiales. Situation dans onze pays développés*, Québec, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Gouvernement du Québec.